



PROGRAMME DE FORMATION AU CODE DE LA ROUTE ET SECURITE ROUTIERE

Epreuve théorique Général (ETG)

OBJECTIFS Permettre aux candidats des différentes catégories de permis de conduire d'acquérir les connaissances nécessaires à la conduite d'un véhicule en sécurité

PUBLIC CONCERNE ET PRE-REQUIS

- Tout candidat a un permis de conduire pour lequel l'obtention de l'Epreuve Général de conduite (ETG) est obligatoire.
- Être apte médicalement par rapport au permis de conduire concerner.
- Ne pas être sous le coup d'une mesure de suspension, d'annulation ou d'interdiction de permis de conduire.
- Maîtriser la langue française
- Être titulaire de l'attestation scolaire de sécurité routière de 2ème niveau ou de l'attestation de sécurité routière (pour les personnes qui atteindront l'âge de 15 ans à compter du 01/01/2004

QUALIFICATION DES INTERVENANTS

Enseignants titulaires du brevet pour l'exercice de la profession d'enseignement de la conduite automobile et de la sécurité routière (BEPECASER) ou du Titre Professionnel d'Enseignant de la Conduite et de la Sécurité Routière (Titre pro ECSR)

MOYEN PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Méthode actives adaptées à la formation des adultes.
- Accès e-learning Prépacode EDISER-ENPC
- Tests de contrôle de niveau
- Fiche de suivi et livret d'apprentissage
- Supports pédagogiques spécifiques fournis

EFFECTIFS

Au plus 15 personnes

DANY SANTENY SAS

Rue du Rocher – Centre Commercial du domaine – 94440 SANTENY
Téléphone : 09 81 20 45 69 - Email : contactsanteny@autocoledany.fr
SIRET : 830 444 188 00015 – APE : 8553Z – Agrément : E 17 094 0019 0



HORAIRES

Mardi:	15h00-20h00
Mercredi	15h00-20h00
Jeudi	15h00-20h00
Vendredi	15h00-20h00
Samedi :	10h00-13h00

PROGRAMME

- Dispositions légales en matière de circulation routière
- Le conducteur
- La route
- Les autres usagers de la route
- Réglementation générale et divers
- Porter secours
- Précaution nécessaires à prendre en quittant le véhicule
- Eléments mécaniques et autres équipements liés à la sécurité
- Equipements de sécurité des véhicules
- Règle d'utilisation du véhicule en relation avec le respect de l'environnement

MODALITES D'EVALUATION DES ACQUIS

Epreuve théorique générale (ETG) à l'issue de la formation selon les places d'examen attribuées par les organismes privés. Epreuve blanche obligatoirement réussie pour obtenir une place à l'examen théorique générale.

SANCTION VISEE

Admissibilité permettant d'être présenté aux épreuves pratiques de l'examen du permis de conduire.

LIEU DE FORMATION

DANY SANTENY SAS

Rue du Rocher – Centre Commercial du domaine – 94440 SANTENY

DUREE

variable

DANY SANTENY SAS

Rue du Rocher – Centre Commercial du domaine – 94440 SANTENY
Téléphone : 09 81 20 45 69 - Email : contactsanteny@autoecoledany.fr
SIRET : 830 444 188 00015 – APE : 8553Z – Agrément : E 17 094 0019 0